



FICHE D'ADHÉSION AU SERVICE JEUNESSE

Septembre 2024-Août 2025

Cette adhésion permet aux jeunes joinvillais de participer aux activités et aux projets organisés par le service jeunesse.*

Le montant de l'adhésion est de 5 €. Ce montant sera facturé directement via le « portail famille ».

Fiche à envoyer par mail : smj@joinvillelepont.fr ou à déposer à l'accueil de la Mairie (23 avenue de Paris),

Nom: Prénom:

Date de naissance: Féminin Masculin

Adresse :

Collégien : Lycéen : Autre :

Établissement scolaire : Collège Jean Charcot Collège Jules Ferry Autre:

Courriel (facultatif):

N° de téléphone (facultatif) :

Parent (ou tuteur)

Nom: Prénom :

Père Mère Tuteur

Adresse (si différente de l'adhérent) :

N° de téléphone portable :

Courriel :

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom: Prénom :

N° de téléphone : Lien de parenté :

FORMULAIRE CONSENTEMENT UTILISATION DE L'IMAGE
EVENEMENTS ORGANISES PAR LE SERVICE JEUNESSE

Je soussigné (e) _____, demeurant au _____

Autorise la commune de Joinville-le-Pont à photographier et filmer mon enfant dans le cadre de sa participation aux événements organisés par le service jeunesse et déclare autoriser à titre gratuit l'exploitation par la commune de Joinville-le-Pont de ces photographies et de son image pour les besoins de communication liés à son activité et notamment illustrer des articles de presse qu'elle édite, et ce sur tous les supports de communication utilisés par la commune (magazine municipal en version papier et dématérialisée, site et réseaux sociaux officiels).

Oui

Non

Cette cession est conclue pour une durée de 1 an et couvrira le(s) territoire(s) suivant(s) : Ile-de-France.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à :

Signature du jeune

« Lu et approuvé »

**Signature des parent(s) ou représentant(s)
légal(aux) du mineur concerné**

“Lu et approuvé”

La commune de Joinville-le-Pont en sa qualité de responsable de traitement, collecte des informations vous concernant vous et votre enfant ayant pour finalités :

- *la gestion et le suivi administratif de l'inscription de votre enfant au service jeunesse et sa participation aux activités proposées, pour la bonne organisation de celles-ci et la sécurité de votre enfant durant ces activités et la gestion de la présente cession de droit à l'image et son exploitation, ayant pour base juridique l'exécution d'un contrat ;*
- *la communication des informations et actualités du service de la jeunesse de la commune ayant pour base juridique la mission d'intérêt public de la commune..*

Les données nécessaires à la cession du droit à l'image sont conservées pendant la durée de la cession augmentée du délai de prescription légale. Les données nécessaires à la gestion et au suivi administratif de l'inscription sont conservées durant la durée d'inscription de l'enfant au service jeunesse.

Les données relatives à la communication des informations et actualités sont conservées pendant une durée de trois ans à compter du dernier contact ou jusqu'à opposition.

Les destinataires de ces données sont le service jeunesse de la commune et son sous-traitant, l'association Synergie Family.

Vous disposez du droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données ayant comme base juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public

Vous disposez d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de portabilité, de vous opposer, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : dpd@joinvillelepont.fr ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en justifiant de votre identité par tout moyen. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), en ligne ou par courrier postal.

**En l'absence d'inscription au service jeunesse à travers le présent formulaire, l'enfant ne pourra pas participer aux différentes activités proposées par le service.*